

Sécurité des personnes sur un chantier

PRÉSENTIEL

Piloter les mesures de sécurité à mettre en œuvre sur un chantier

● **Code Raf :** IGSC1943

● **Tarif :** à partir de 1300.00€

● **Niveau :** 3 - Perfectionnement

● **Durée :** 2 jours

● **Prérequis :** Aucun

● Présentation

Cette formation apporte aux acteurs projet les éléments nécessaires au pilotage des mesures de sécurité à mettre en œuvre sur un chantier, notamment les rôles et missions des différents acteurs dans le cadre de la sécurité des personnes et la prise en compte et la gestion du risque ferroviaire.

- Conditions de mise en œuvre de la coordination SPS dans les projets (phases amont, phase réalisation et phase mise en service / mise en exploitation)
- Missions et responsabilités du MOA, du MOE et des autres acteurs internes et externes vis-à-vis de la sécurité des travailleurs et des personnes
- Missions du SPS à chaque phase du projet
- Rôle et importance des DOE et DUIO.
- Gestion spécifique du risque ferroviaire.
- Contenu des CSF et des ISF

Objectifs pédagogiques :

- 1) Savoir identifier les différents acteurs, leur environnement et leurs missions dans le contexte de la sécurité et dans le cadre réglementaire
 - 2) Savoir sensibiliser les acteurs sur leurs responsabilités pénales et civiles
 - 3) Connaitre les cas d'application de la réglementation – Code du travail et CSPS
 - 4) Savoir qui sont les différents acteurs intervenant dans la gestion des risques (rédacteurs des documents, personnes chargées de la mise en application), leur entité d'origine (M&T) et leur rôle.
-

● Programme

Les acteurs :

- Identifier les différents acteurs leur environnement, leurs missions dans le contexte de la sécurité et dans le cadre réglementaire
- Sensibiliser les acteurs sur leurs responsabilités (pénales et civiles)

Sécurité des travailleurs :

- Code du travail et CSPS
- Connaitre les cas d'application de la réglementation
- Prise de conscience des questions à se poser
- Avoir des illustrations concrètes des actions menées par un CSPS

Gestion du risque ferroviaire :

- Préciser les différents acteurs (rédacteurs de documents, personnes chargées de la mise en application), leur entité d'origine (M&T) et leur rôle.
 - Donner des exemples de documents CSF et ISF. Donner la différence entre les 2.
-

● Méthodes mobilisées

Carte MonCap pour du contenu avant et après la formation

● Public cible

Acteurs projet : RMOA et PO, DOP, CDP, CSPS, RMS,...

● Modalités

01 **Appréciation**

Questionnaire d'appréciation systématique après la formation, et 2 à 3 mois plus tard

02 **Evaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée par autoévaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en oeuvre des acquis après 2 à 3 mois

03 **Inscription**

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo
- Pour les entreprises externes, contactez anne.ponchel@udi-sncf.com

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version active du du 2023/11/27

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com